Facture

Muslima Voyages
SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations
Lundi – Jeudi : 09h – 19h
Vendredi : 09h – 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0956
Facture Date	11 avril 2025
Date échéance	17 juillet 2025
Total à payer	**2 800,00 €**

A l'attention de
Eya MEZZI
eya.sta@gmail.com

Retrouvez les photos de votre chambre via ce lien

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotel IC HOTELS SANTAI FAMILY RESORT 8 nuits chambre standard vue terres all inclusive 11 au 19 août 2025 2 adultes + 1 enfant + 1 bébé Less transferts aéroport avec un chauffeur privé sont inclus	2 948,08 €	2 948,08 €
1	Vols A/R SUN EXPRESS Départ de Bâle Mulhouse le 11 août 2025 à 09h45, arrivée le 11 août 2025 à 14h05 à Antalya (vol direct), Retour le 19 août 2025 depuis Antalya à 15h15, arrivée à Bâle Mulhouse le 19 août 2025 à 18h00 (vol direct). 1 bagage de 20kg inclus par personne	1 351,92 €	1 351,92 €

Sous Total	4 300,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-1 500,00 €
Total à payer	**2 800,00 €**

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire

soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.